

Représentations et inter discours quand El Moudjahid et EL Watan informent du "printemps arabe"

Introduction

L'« événement » "printemps arabe" donne lieu à une production discursive médiatique abondante alimentée par une polémique interdiscursive dans un espace social et discursif conflictuels. Ce qui s'apparente, pour reprendre Maingueneau à une « révolution » discursive entendue comme « le moment où s'ouvre un réseau nouveau de situations d'énonciation, de prises de parole légitimes » (Maingueneau D., 1991 : 107). Cet article garde les traces des faits historiques et rend compte de la multitude d'opinions, des figures de l'altérité, des imaginaires, des représentations et des « idéologies » qui traversent les sociétés contemporaines. Le discours journalistique transcende son premier rôle d'information et devient, en fait, un lieu de "constructions historiques", d'imaginaires, des "mémoires collectives" (Moirand S., 2007) par le biais de "formulations", de "constructions syntaxiques", d'expressions porteuses de "mémoire" et de sens.

Notre réflexion part alors du questionnement fondamental sur la constitution des "positionnements idéologiques" dans et par les discours que les sujets parlants, souvent conditionnés par des rapports de conflictualité et d'antagonisme, tiennent à propos des réalités factuelles, ici les événements du "printemps arabe". Nous tâchons d'abord de rendre compte des enjeux subjectifs du discours journalistique à travers l'étude des représentations, des désignations et des dénominations de l'événement et de ses acteurs. Les notions

d'altérité et d'interdiscursivité permettront ensuite d'étudier les liens interdiscursifs qui se constituent dans le discours actualisant, rappelant des "événements" et des "dires" ; de voir les modalités de représentation de l'"Autre" évoqué et de définir les frontières, la relation qu'un discours instaure vis-à-vis de ce qu'il considère comme "extérieur", de l'"Autre" et de son discours. Toutes ces stratégies énonciatives et discursives participent à la constitution et à la définition d'une « mémoire » et d'une « identité » (de positionnement) discursives propres à chaque instance médiatique. Quelles désignations, représentations de l'événement dans les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* ? Quels interdiscours ? Quelles altérités ? Quels positionnements idéologiques ?

1. Le discours journalistique : tensions et prises de positions

Le discours d'information se trouve, à la fois, doublé et conditionné par des positionnements politiques et idéologiques souvent divergents des organes d'information. En effet, les sources que le journal cite, la manière de les citer, les sujets à qui il donne la parole, le traitement et la hiérarchisation de l'information sont révélateurs du positionnement idéologique du journal. Le positionnement est pris ici comme ce qui « touche à l'instauration et au maintien d'une identité énonciative » et à la « position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique » (Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002 : 453).

Nous avons remarqué une différence flagrante dans le traitement de l'information, les positions et les points de vue entre la presse privée et étatique vis-à-vis, d'une part, des émeutes de janvier 2011 en Algérie et des « révoltes arabes », d'autre part. La différence apparaît lorsque par exemple, *El Moudjahid* constate une « nette baisse d'intensité de la violence »¹ alors qu'*El Watan*

¹El moudjahid du 09-01-2011.

affirme que « les émeutes ne baissent pas en intensité à travers le pays »². Le Soir d'Algérie et El Watan³ à la Une donnent respectivement les titres « Il faut que ça change » et « L'Algérie doit changer » : une manière de récuser l'hypothèse selon laquelle les émeutes ne sont qu'une question de prix. D'où la nécessité de prendre en charge la dimension politique. *Le soir d'Algérie*⁴ à la Une, et par un jeu de mots sous forme interrogative "Les émeutes de la fin ?", semble vouloir rejeter l'idée de réduire les émeutes à des « révoltes de la faim » qu'il remplace par « fin » pour faire allusion à ce qui se passe dans le monde arabe. Ce faisant, il se démarque d'autres discours qui insistent sur le facteur économique à l'instar d'*El Moudjahid*⁵. Force est de constater par conséquent que chaque discours « est orienté [...] il est censé aller quelque part » (Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002 : 187).

Si on jette un coup d'œil sur les Unes des éditions parues durant les mois de janvier et février des quotidiens *El Watan*, *Liberté* et *Le Soir d'Algérie*, on remarque que les révolutions tunisienne, égyptienne et libyenne y tiennent une place centrale. En revanche, *El Moudjahid* semble, les reléguer à un second plan. Cela témoigne également de l'imaginaire mis en œuvre considérant ces révoltes comme proches ou lointaines de l'Algérie. La question de proximité ou d'éloignement est relative. C'est le « mode de traitement de la nouvelle qui rendra ce lieu événementiel proche ou lointain » : le lieu est proche s'il est présenté comme pesant une menace sur les intérêts des lecteurs, il est lointain s'il est traité avec distance « empêchant de ressentir la pression d'une menace, et l'espace public sera alors ressenti comme appartenant à un monde différent du sien [...] » (Charaudeau, 2005 : 110).

² El Watan du 09-01-2011.

³ Le Soir d'Algérie et El Watan éditions du 11/01-2011.

⁴ Le soir d'Algérie du 07/08-01-2011.

⁵ Voir El Moudjahid du 09/10/11/12/13/15-01-2011.

Peut-on dire que ces différences révèlent l'aspect tendancieux du discours journalistique ? Au-delà de cet aspect, nous estimons que le "printemps arabe" a donné lieu à des prises de parole contradictoires qui participent de la construction d'une identité énonciative propre à chaque instance médiatique.

2. « Printemps arabe », un événement médiatico-discursif

« Printemps arabe », une appellation de surcroît médiatique, témoigne de l'importance des médias dans les mouvements sociaux, en tant que constructeurs de l'événement et acteurs immédiats vu leur rôle symbolique d'information dans les sociétés contemporaines. C'est dire que le discours médiatique est très influent dans l'univers discursif relatif à « l'événement ». Cependant d'autres discours coexistent : ceux de différents acteurs sociaux, de différents genres (débats, déclarations politiques, polémiques, essais et ouvrages, etc.) qui ont leur importance dans la représentation que l'on se fait de l'événement et qui sont souvent repris dans le discours médiatique⁶ parce qu'ils participent dans la constitution des figures de l'événement, dans ses réglages de sens. Dans cette optique, Duffour F. affirme que « dans la mise en mots d'une réalité factuelle, les discours ont la double capacité de la représenter linguistiquement et de la construire par cet acte même » (2007 : 177). Ainsi convient-il de dire que l'événement est toujours construit par les médias, qu'il « ne se donne jamais dans sa vérité nue, il se manifeste ce qui implique aussi qu'il est manifesté, [...] il n'existe pas en dehors de sa construction » (Alban Bensa et Eric Fassin, 2002 : 09). Dans cet ordre d'idées, Charaudeau souligne que l'événement ne prend une « existence signifiante qu'à travers la réception-saisie-systémisation-structuration qu'en fait le sujet parlant » (2005 : 79).

⁶ Vu le rôle de médium que les médias assument, ils constituent en fait le lieu de rencontre, voire de confrontation des discours des différents acteurs sociaux qu'ils approuvent ou réfutent et par rapports auxquels ils éprouvent, très souvent, la nécessité de se situer. Ce qui renforce, par ailleurs, l'aspect polémique de l'énonciation journalistique.

Ceci dit, cette construction n'est pas une transposition fidèle de la réalité des faits, bien au contraire, les médias, "machine à fabriquer du sens social" selon l'expression de P. Charaudeau, imposent ce qu'ils construisent de l'espace public (2005 : 12). En effet, ils s'expriment, d'abord, par le biais du langage qui est, à la fois, « intégralement formel et intégralement traversé par des enjeux subjectifs et sociaux » (D. Maingueneau, 1987 : 07). On peut dire, en conséquence, que toute activité langagière ou "discours" quelque que soit le genre dont il relève, et particulièrement le discours médiatique, est investi de subjectivité, de représentations, de stéréotypes et de visions ou modes de découpage du réel laissant s'exprimer des « positionnements idéologiques » à l'intérieur d'un champ discursif. Cela parce que tout positionnement « [...] doit légitimer sa parole en définissant la place dans l'interdiscours » (Maingueneau D. et Cossutta F., 1995 : 114) en marquant aussi « une identité énonciative [...], un lieu de production énonciative bien spécifié » (Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002 : 453).

On aura compris, à la lumière de ces affirmations, le pourquoi des divergences des points de vue entre les deux quotidiens *El Moudjahid* et *El Watan* lorsqu'ils rendent compte d'un même fait. Cette différence apparaît clairement, lors de la chute de Ben Ali, dans les deux titres respectivement d'*El Watan* et *El Moudjahid*⁷ thématissant, chacun à sa façon, l'événement en question : « **Ben Alichassé** du pouvoir », « Le premier ministre tunisien Mohamed Ghannouchi **président par intérim** » (« Après plusieurs jours de trouble sociaux » en surtitre). Nous constatons que, relativement au même fait, les titres des deux journaux opèrent différemment lors de la mise en mots de l'information : *El Watan* insiste sur le fait que Ben Ali (sans mention de sa fonction, ce qui constitue une hypothèse sous le mode de la connivence avec les lecteurs) a quitté le pouvoir sans mentionner aussi le pays en question comme si cette information était inutile : cela contribue à poser l'événement en question dans

⁷ El Moudjahid et El Watan, éditions du 15 janvier 2011.

un univers supposé familier et proche des lecteurs. En outre, l'utilisation du participe passé : « chassé » qui est péjorative témoigne du fait que le président a quitté le pouvoir à la suite de la pression populaire. Quant à *El Moudjahid* il refuse d'évoquer le fait que Ben Ali ait été forcé de quitter le pouvoir et insiste plutôt sur le fait que Ghannouchi, « ministre tunisien » est président par intérim avec comme cause « des troubles sociaux » (en surtitre) évitant ou refusant ainsi de parler de "révolution". Il procède à un détournement habile de l'attention des lecteurs par « omission », si on peut dire, voulue de l'information principale.

3. "Printemps arabe" et presse écrite algérienne (*El Moudjahid* et *El Watan*)

3.1.L'acte dénomiatif et représentation(s) de l'événement

Ce point se rapporte à l'intervention subjective de type interprétatif consistant essentiellement en l'acte dénomiatif qui aboutit à la construction de représentations ou de stéréotypes. Les désignations et les catégorisations de l'événement et de ses acteurs renseignent sur les paramètres et les systèmes d'évaluation interne au locuteur-journaliste qui attribue des étiquettes significatives aux objets dénotés, donnant lieu à une certaine représentation de l'événement et de ses acteurs. En effet, on note une tendance d'*ElMoudjahid* à des dénominations qui "minimisent" de l'ampleur de l'événement et parfois qui vise sa dénégation. Autre l'« émeute », *El Moudjahid* utilise des désignations dont la connotation souvent dévalorisante, réduit de l'ampleur de l'événement. Il ne s'agira nullement d'un "mouvement populaire" et encore moins d'une "révolte".

1. « Les violentes protestations perpétrées par des jeunes ont engendré des dégâts matériels ... que les citoyens réprouvent unanimement et rejettent énergiquement [...] ». *El Moudjahid*, "La raison doit prévaloir" du 07/08-01-2011, p3.

2. « Les actes de violence et de vandalisme commis par certains émeutiers portent grandement préjudice à la collectivité [...] ». Idem.
3. « Le recours à la violence et parfois au vandalisme [...] n'est pas la solution pour résoudre des problèmes sociaux[...]». El Moudjahid, "Non à la solution du pire" du 09-01-2011, p 4.
4. « on sait ce qu'il en a coûté au pays à la fin des années 80 avec ce genre de dérive sociale ». Idem.

En (1), « violente » est un adjectif évaluatif axiologique négatif⁸. Le verbe « perpétrer » l'est aussi puisqu'il connote une action "condamnabile". Dans cet énoncé, le L-J⁹ oppose deux actants ; "les jeunes" et "les citoyens". En effet, ces « jeunes » sont perçus, en (2), comme des « émeutiers » (appellation fortement stigmatisante) qui ont « commis » des actes de « vandalisme » (les trois termes sont axiologiques négatifs) que les « citoyens » réprouvent unanimement et énergiquement. Du coup, il y a une exclusion de ces « jeunes » du groupe de « citoyens ». Le sens implicite est : ces jeunes qui commettent ces actes de vandalisme ne peuvent être des citoyens, ou du moins de "bons citoyens". En (3), « violence » et « vandalisme » sont des termes évaluatifs axiologiques négatifs. Le premier l'est dans la représentation référentielle (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 74-75) puisque la « violence » est une donnée honnie dans l'imaginaire des sociétés démocratiques. Quant au deuxième, le trait axiologique de péjoration se localise au niveau du suffixe « isme » (Idem.). Ces deux termes participent à la « dénonciation » de l'émeute. En (4), le L-J renvoie implicitement au « printemps berbère » de 1980 pour lequel il dénie toute velléité démocratique et identitaire en le rattachant à une crise sociale ; mais il reconnaît son influence sur octobre 1988, deux événements qui s'apparentent, selon lui, à une « dérive », terme qui colle une étiquette signifiante dont la

⁸« La violence » est une donnée dévalorisée dans les sociétés contemporaines, dites « démocratiques ».

⁹ Locuteur-Journaliste est abrégé désormais en L-J.

connotation est péjorative parce que faisant allusion à la « décennie noire » et au « terrorisme ». Cela constitue aussi un rappel de faits qui a une grande force persuasive du fait de l'ancrage de cette période « difficile » dans l'imaginaire des locuteurs algériens, et qui fait actualiser dans la mémoire des lecteurs certaines données qui renforcent leur adhésion à ce positionnement.

Il en est de même pour l'événement "Printemps arabe" ; on note l'absence de l'expression « printemps arabe » et autres appellations qui lui conféreraient de l'importance. Les dirigeants arabes sont souvent désignés par des appellations impartiales et objectives puisque relatives à la fonction qu'ils assument : « présidents » ou « dirigeants ». Il en résulte une représentation négative de l'événement et de ses acteurs ; le « printemps arabe » dont on nie l'existence est perçu comme un mouvement régressif.

1. « Le pays est à l'abri de toute dérive de nature à compromettre ce formidable capital des Algériens ». *El Moudjahid*, "La justice sociale priorité des propriétés", du 08-02-2011, p 4.
2. « [...] l'œuvre nécessite d'être consolidée par le génie propre de ce peuple et non par la tentation du mimétisme_». *El Moudjahid*, "De nouvelles conquêtes" du 02-03-2011, p7.
3. « L'Algérie active avec beaucoup d'efficacité [...] dans une conjoncture qui est marquée par l'instabilité dans certains pays arabes. *El Moudjahid*," Un pays stable, une diplomatie active" du 06-03-2011, p 9.
4. « Pour le chef de la diplomatie algérienne, "il faut se demander pourquoi [...] " dans une allusion aux dernières révoltes ou révolutions dans certains pays arabes » *El Moudjahid*. L'échec des mobilisations actuelles s'explique par la sérénité du peuple algérien" du 27-02-2011, p 3.

En (1), il s'agit d'un cadrage effectué par le biais d'une axiologisation négative de l'événement assimilé à une « dérive », terme axiologique négatif, qui peut « compromettre », connotant aussi une action péjorative. En (2), le L-J renvoie implicitement à l'événement "Printemps arabe" par l'expression « tentation du

mimétisme », dont le trait axiologique de péjoration se localise au niveau du support signifiant, le suffixe « isme ». Dans l'énoncé (3) le L-J oriente son dire et se focalise sur un aspect de l'événement, « l'instabilité », qualification qui sert à le désigner. Il en résulte que l'événement sera perçu sous l'angle de la péjoration dans la mesure où le L-J impose, si on peut dire, un certain cadrage consistant à affirmer que l'événement que vivent « certains pays arabes », qui encore une fois n'est pas nommé, est un "processus de changement régressif". En (4), apparaît une intervention subjective de type interprétatif qui réside dans l'acte dénominatif de l'événement, « révoltes ou révolutions arabes ». On note ici que c'est pour la première fois que cette désignation apparaît dans le corpus d'*El Moudjahid*. L'emploi de la préposition « ou » indiquant, d'un point de vue grammatical le choix, marque d'un autre côté l'hésitation du L-J entre « révoltes », appellation qui tend vers une diminution de l'ampleur de l'événement, et « révolutions » qui participe par contre de son amplification ; le L-J évite de prendre une position claire, ce qui participe de la constitution d'une identité énonciative de positionnement spécifique au L-J.

Contrairement à *El Moudjahid*, nous avons constaté une activité de catégorisation qui participe d'un effet de dramatisation de l'événement dans le discours d'*El Watan*. En effet, « émeute », « mouvement de contestation », « soulèvement populaire » et même dans certains cas « révolte populaire » constituent les appellations récurrentes des événements de janvier 2011 en Algérie.

1. « Car, de ce qui va en rester, c'est bien cela. Une balafre dans le corps social [...] ». *El Watan*, "Rien ne va plus" du 07.01.2011, p2.
2. « Qu'en est-il de la révolte de janvier 2011 ? ». *El Watan*, "Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes" du 09 01. 2011, p2.
3. « Mais l'on aurait évidemment tort de généraliser en réduisant cette lame de fond à un autre « chahut de gamins » ». *Idem*.

L'énoncé (2) révèle une intervention subjective de type interprétatif qui réside dans l'acte dénominateur de l'événement, « révolte », qui lui attribue de l'importance participant d'un effet de dramatisation, lequel est renforcé en (1) par le terme « tsunami ». L'expression « chahut de gamins », dont la connotation est péjorative, désigne dans ce contexte les événements du 05 octobre 1988. Cette expression se trouve guillemetée, indiquant justement une parole autre qui s'invite dans le fil du discours, par rapport à laquelle le L-J se distancie.

En ce qui concerne l'événement "Printemps arabe", *El Watan* est enclin à utiliser les appellations supposant une évaluation axiologique méliorative et permettant en conséquence de produire une représentation positive et amplificatrice de l'événement.

1. « Un printemps tunisien, comme en rêvent depuis toujours des millions d'Algériens, sevrés eux aussi, de liberté et de démocratie Vivement l'effet domino ! ». [...]». *El Watan*, "Ben Ali chassé du pouvoir" du 15-01-2011, p 3.
2. « On a beau essayer d'interpréter la passivité des autorités algériennes face à l'accélération de l'histoire et au vent de démocratisation qui souffle à nos frontières immédiates et dans notre sphère géographique, on n'en trouvera aucun argument sensé et responsable expliquant cette déconnexion de l'Algérie officielle face aux bouleversements historiques qui s'opèrent autour d'elle [...] qui donne l'impression que l'Algérie est loin de l'épicentre du séisme démocratique qui ébranle notre région ». [...] ». *El Watan*, "Le pouvoir déconnecté" du 01-02-2011, p28.
3. « Il est évident que la plupart des régimes arabes sont sous tension face à l'éventualité de la révolution tunisienne ». *El Watan*, "Les régimes arabes en état d'alerte" du 16-01-2011, p 7.
4. « [...] se cache le souhait de voir se maintenir le régime d'El Gueddafi et l'avortement de la révolution du peuple libyen ». *El Watan*, " Bouteflika soutient El Gueddafi " du 14-03-2011, p 12.

L'énoncé (1) permet au L-J, non seulement de faire un parallélisme entre la Tunisie et l'Algérie laissant entendre ainsi que "le régime algérien n'est pas démocratique", mais également d'afficher une position subjective par la dernière phrase-énoncé, « vivement l'effet domino ! » dans laquelle le L-J marque son engagement affectif favorable à une révolte en Algérie, lequel est renforcé davantage par l'indice typographique « ! ». Cette révolte se voit revêtir une connotation positive par une désignation métaphorique « printemps ». Le terme « révolution » en (3) et (4) ainsi que les désignations métaphoriques de l'événement (« l'accélération de l'histoire », le « vent de démocratisation », « bouleversement historiques » et « séisme démocratique » en (2), permettent non seulement d'indiquer une intervention subjective de L-J, mais elles placent aussi l'événement sur l'axe axiologique mélioratif. Choisir de qualifier l'événement en Tunisie et en Libye de « révolution » est une manière de lui conférer de l'importance¹⁰. En revanche, une représentation négative toujours dévalorisante des dirigeants arabes résulte des appellations et des désignations péjoratives, parfois ironiques et sarcastiques, qui servent à les dénommer.

1. « Le régime autoritaire tunisien est tombé. [...] le maître de Carthage, [...], affiche profil bas et quitte son pays en cachette [...] triste fin pour un homme qui se faisait « élire » par des scores brejnéviens à faire pâlir les dictateurs africains[...] Le Maghreb des peuples commencent visiblement à se libérer des carcans autoritaires qui l'enserrent [...]». *El Watan*, "Bouteflika perd son ami Ben Ali" du 15-01-2011, p 5.
2. « [...] le peuple tunisien s'est affranchi d'un des régimes les plus tyranniques d'Afrique du Nord [...]. « Le « zinochet » proclamera aussi l'état d'urgence [...] ont scandé hier des tunisiens déterminés à

¹⁰ Nous reprenons ici deux emplois relevés dans la définition du Robert (2005) : « 1) Changement très important dans la société. 2) « Renversement du régime constitutionnel accompagné de grands changements sociaux »

s'émanciper d'un régime despotique et maffieux ».El Watan, Ben Ali chassé du pouvoir" du 15-01-2011, p 3.

3. « En 2011, à l'âge canonique de 73 ans, le même Bouteflika est plus que jamais au sommet du pouvoir [...]. Une exception ? Plutôt une règle générale dans un monde arabe gouverné d'une main de fer par de vieux croulants qui s'accrochent désespérément à leur fauteuil et à leurs privilèges [...] les pays arabes étouffent encore sous des régimes totalitaires faits de pétromonarchies rétrogrades, d'improbables dictatures [...] et d'autocraties bornées ». El Watan,"La gérontocratie plutôt que la démocratie" du 02-02-2011, p 10.

Dans ces exemples, les désignations des régimes arabes par les termes « autoritaire », « despotiques », et des dirigeants africains par « dictateurs », indiquent une intervention subjective portant une évaluation négative, un trait axiologique de péjoration.

Celui-ci se localise, en (1) au niveau de la représentation référentielle de ces deux unités lexicales. En outre, l'adjectif subjectif, antéposé par rapport au nom, « triste », témoigne d'une réaction émotionnelle de "pitié" de L-J par rapport à son énoncé, ou proprement à l'objet dénoté la « fin ». Toutefois, nous estimons que dans ce contexte il y a "ironie" et que le L-J ne se porte pas comme adhérent à cette attitude affective, comme le laisse croire l'appellation sarcastique « le maître de Carthage ». Dire que cet énoncé est ironique, implique une énonciation polyphonique. En effet, l'énonciateur, qui coïncide avec le L-J, met en scène, à travers sa propre énonciation pour la subvertir et la disqualifier, un autre énonciateur "ridicule", dont il se distancie, qui prendrait sérieusement en charge l'énoncé (Maingueneau, 2005 : 152), ou plus exactement le sentiment exprimé. Les guillemets dans « élire » est l'une des marques de cette distanciation et non prise en charge du contenu de l'énoncé.

En (2), l'adjectif « tyrannique » est axiologique négatif ; la « tyrannie » est perçue dans les sociétés démocratiques comme donnée dévalorisante et honnie.

Cette axiologisation négative est renforcée par les verbes « s'affranchir »¹¹ et « s'émanciper » dont le sémantisme suppose quelque chose de "contraignant", de "mauvais" duquel on se libère, ici un régime « tyrannique », « despotique » et « maffieux ». Le L-J recourt à une dénomination sarcastique, voire un sobriquet dévalorisant, « zinochet », pour renvoyer au président tunisien. En (3), l'adjectif « canonique » qui qualifie l'âge du président Bouteflika implique un emploi sarcastique, du moins humoristique. Si on peut avancer que « vieux » peut être considéré comme un évaluatif non-axiologique puisqu'il renvoie à une description "objective" de l'état, de l'âge d'une personne, d'une chose, « croulants » quant à lui est axiologique péjoratif, qui permet de désigner par généralisation les dirigeants « monde arabe ». On voit bien que le L-J s'élève contre la gérontocratie dans le monde arabe en incluant l'Algérie. On constate une description "dévalorisante"- appliquée à tout monde arabe -par le biais des termes axiologiques péjoratif soulignés : « totalitaires », « rétrogrades », « bornées ».

A partir de l'analyse de ces énoncés, on peut dire que l'acte dénomiatif débouche sur la construction de(s) figure(s) et de(s) sens de l'événement. Il renseigne également sur un certain positionnement adopté à l'égard de celui-ci.

3.2. « Le Tunisien peureux et obéissant »

Sur un autre registre, le discours journalistique favorise et permet la circulation et la réactualisation des représentations et stéréotypes ; il peut même être producteur de valeurs, de conceptions, d'idées et de représentations stéréotypées qui peuvent se généraliser.

Dans l'exemple qui suit, on voit l'apparition du stéréotype du « Tunisien » qui atteint, dans le discours que je le L-J tient, l'« Algérien » : « Les Tunisiens

¹¹ En effet, le Robert (2005) donne la définition suivante du verbe "s'affranchir" : « 2. se délivrer de (ce qui gêne) ».

qu'on a coutume de présenter chez nous comme un peuple peureux et obéissant, [...], vient de donner une leçon de courage et d'engagement patriotique à tout le monde arabe. Aux Algériens surtout » (El Watan, "Bouteflika perd son ami Ben Ali" du 15-01-2011, p 5).

On voit dans l'énoncé la manifestation d'une représentation stéréotypique¹² du Tunisien, « peureux et obéissant », (termes axiologiques négatifs) supposée partagée, et ce par l'usage de « Nous » inclusif renvoyant dans ce contexte à tous les Algériens. Le L-J effectue ensuite une sorte d'annulation de cette représentation négative du Tunisien par le biais d'une valorisation de ce peuple qui, en se révoltant, "a donné une leçon de courage à tout le monde arabe" et « aux Algériens surtout » ; le terme « courage » est axiologique mélioratif puisqu'il suppose une valeur morale appréciable. Dès lors, on assiste à une sorte de renversement des rôles : cette représentation négative de "peureux et d'obéissant" atteint les Algériens qui deviennent objet de stigmatisation par ce stéréotype.

3.3. L'Autre et son discours

L'activité discursive ne peut faire abstraction des discours, relatifs à l'événement "Printemps arabe", qui circulent dans l'espace social. Or chaque quotidien est appelé à maintenir une identité discursive et à refléter un lieu idéologique, on voit, dans une perspective dialogique, l'apparition dans le fil du discours que le L-J tient de son Autre, d'un autre discours tenant un positionnement autre, pour ne pas dire adverse par rapport auquel il se situe. La définition d'une identité de positionnement s'opère dans un rapport constitutif avec l'« Autre » et « l'interdiscours » (Maingueneau D., 1991: 163) dans la mesure où « une irréductible altérité le texte comme le sujet » (Idem. : 153) ; le

¹²Le stéréotype correspond à un jugement « préconstruit », à « un élément préalable au discours, non asserté par le sujet énonciateur, non soumis à la discussion, et dont on a oublié l'origine discursive » (Amossy Ruth et Anne herschberg pierrot, 2007 : 107).

réseau propre des relations interdiscursives avec les différents discours (officiel, religieux, des expert, etc.) que toute instance médiatique délimite est un élément très marquant de la « mémoire » et l' « identité » discursive. Cette dernière apparaît dans la relation et les types de frontières tracées avec les discours officiel et religieux (Autier-Revuz J., 1995 : 236).

3.3.1. La relation aux discours officiel et religieux

El Moudjahid conçoit ces deux discours sous le mode du Même par le biais de la stratégie de l'effacement énonciatif dans une posture pragmatique d'"adhésion": le discours rapporté s'inscrit dans une posture de co-énonciation (Rabatel A., 2004) avec les discours officiel et religieux favorable à la production d'un point de vue commun entre discours citant et cité. Il est également significatif de noter que la principale, pour ne pas dire l'exclusive, source énonciative sur laquelle se base El Moudjahid est le discours officiel par rapport auquel il maintient une posture d'adhésion. El Watan, quant à lui, conçoit ces deux discours sous le mode de l'Autre par le biais de leur réprobation en adoptant posture de distanciation et de rejet ; une modalisation et interprétation systématique qui s'accompagne de leur axiologisation négative. El Watan cite le discours officiel dans le fil du discours que pour le discréditer. On note aussi la tendance à s'appuyer sur la parole et l'autorité des experts et des spécialistes qui corroborent les thèses défendues par les L-J. En outre, il y a une tendance à s'appuyer sur la parole des acteurs de l'événement conçue sous le mode du Même.

3.3.2. Le type de l'Autre évoqué et les frontières tracées avec les discours autres

El Moudjahid trace souvent des frontières non-marquées vis-à-vis des discours Autres auxquels il renvoie sous le mode de la connivence et de l'implicite (discours fanatique, certains cercles, des mains maléfiques, etc.) pour traduire comme négatives les unités de sens construites par cet Autre. Autre trait essentiel est l'exclusion de la parole des acteurs de l'événement "émeutes de

janvier 2011 en Algérie " et "printemps arabe". Cela signifie naturellement la dénégation de toute autre parole que celle des officiels. A l'opposé, El Watan distingue plus ou moins clairement cet Autre, la classe dirigeante et ses alliés en général ; cet autre est clairement désigné, « la classe dirigeante », « le pouvoir », « le gouvernement », « relais du pouvoir », « l'Algérie officielle » dans le fil du discours et se trouve objet d'axiologisation négative. Nous avons remarqué également qu'il y a recours aux procédés ironiques qui, tout en invoquant une parole Autre dans le fil du discours, cherchent à la réfuter. Examinons ces énoncés :

1. « il reste que des cercles opportunistes persistent à vouloir faire dans l'amalgame en revendiquant ce qui est déjà une réalité politique évidente dans **notre** pays ». El Moudjahid, "La justice sociale priorité des priorités" du 08-02-2011, p4.
2. « Tout le monde le constate en Algérie, en dehors de ces cercles assoiffés de revanche sur un sort qui a été contraire à leurs visées aventuristes ». Idem.
3. « [...] à ceux qui en Algérie et à l'étranger appellent de tous leurs vœux à la déstabilisation de l'Algérie, sans le moindre égard pour les aspirations à la paix et à la tranquillité des Algériens qui font confiance au président Bouteflika_». El Moudjahid, "Le double message" du 20-02-2011, p 04.

En (1) et (2) apparaît une activité de positionnement par rapport à l'Autre, lequel est pris dans une activité d'axiologisation négative. Or les frontières que L-J trace avec cet Autre sont floues : « cercles opportunistes », « aventuristes », « assoiffés de revanche », termes axiologiques négatifs dont le but est de disqualifier le positionnement de cet autre. En (3) il y a une mention, dans une relation polémique, de l'Autre, d'un discours et positionnement autre. Le L-J ne cite pas clairement cet Autre auquel il renvoie en traçant des frontières non-marquées sous le mode de la connivence avec les lecteurs : "ennemis intérieurs et extérieurs" qui "espèrent" la « déstabilisation de l'Algérie ». Ce qui lui permet

d'évoquer implicitement le thème de « manipulation » en se présentant, faut-il le noter, comme étant la voix de tous les Algériens qui « font confiance au président Bouteflika ».

1. « L'Algérie, n'est ni la Tunisie, ni l'Égypte, ni la Libye, ni le Maroc et **ne** peut être comparée qu'à elle-même ». El Moudjahid, "Le double message" du 20-02-2011, p04.
2. « Non, les ingrédients d'une révolte populaire –que l'on veut sortir au forceps -n'existe pas en Algérie »Idem.

Ces deux énoncés fonctionnent comme des réactions, des réponses à d'autres discours qui circulent à propos de l'événement et qui adoptent un positionnement contraire ; ils sont pris dans l'interdiscours et la polémique liés à la formation discursive du "Printemps arabe". En effet, la négation, que Ducrot (1984 : 204-205) décrit en termes polyphoniques grâce à la distinction entre locuteur et énonciateur, effectue une mise en scène de deux points de vue, deux attitudes antagonistes de deux énonciateurs : le premier prend en charge le point de vue rejeté et le second, le rejet de ce point de vue (Ducrot repris par D. Maingueneau, 1987 : 57).

Cela se vérifie dans l'énoncé (1) qui met en scène un énonciateur qui défend le point de vue selon lequel "l'Algérie est la Tunisie, est l'Égypte, est la Libye, est le Maroc", et un autre énonciateur, le L-J, qui par le caractère réfutatif de la négation, récuse ce présupposé, cette parole autre que lecteur est censée identifier. Il en est de même dans l'énoncé (2), qui est pris lui aussi dans une polémique plus explicite dans la mesure où le caractère réfutatif y est renforcé, en plus de « ne ...pas », par le « non » au début de l'énoncé. On voit, en fait, qu'un énonciateur², qui coïncide avec le L-J, récuse d'une manière péremptoire le point de vue, qu'on peut paraphraser "les ingrédients d'une révolte populaire existe en Algérie", attribué à un autre énonciateur¹, construit dans l'énoncé, auquel renvoie le pronom «on », conçu sous le mode de l'Autre. Dans ce contexte, on peut dire que cet Autre renvoie généralement aux différents

discours participant de la rumeur publique et qui tiennent un positionnement adverse désigné précédemment par "ceux qui en Algérie ou à l'étranger veulent déstabiliser l'Algérie". Cela dit, il est curieux de relever qu'*El Watan* reprend la même affirmation sous forme d'interrogation appellative :

1. « Comment peut-on rester aussi zen [...] en s'efforçant avec un aplomb aussi déroutant de convaincre que l'Algérie n'est ni la Tunisie, ni l'Egypte pour craindre de mauvaises surprises ? ». *El Watan*, "Le pouvoir déconnecté" du 01-02-2011, p 28.
2. «Ce qui montrerait qu'il s'agit d'une véritable révolte qu'il fallait absolument faire dérapier et passer pour un violent «chahut de gamins», ce qu'ont d'ailleurs fait l'ENTV et les médias officiels en ne montrant que des dégâts matériels, sur des biens publics et privés ». *El Watan*, édition du 14.01.2011, "Décryptage. De l'origine des émeutes", p 3.

On remarque dans l'énoncé (1), l'aspect polémique de l'énonciation lié à la négation. Celle-ci permet, en fait, d'évoquer et de récuser un discours conçu sous le mode de l'Autre, attribué à un autre énonciateur. Il est curieux de noter que parmi les discours auxquels le L-J pourrait renvoyer, pour les réfuter, il y a celui d'El Moudjahid. On en conclut que la parole de L-J renvoie implicitement à celle d'El Moudjahid, dans la mesure où tous ces points de vue sont exprimés dans des articles de « commentaire », favorables à l'expression un peu franche de positionnement idéologique du journal. En (2), l'Autre, ce qu'on considère comme extérieur est clairement désigné ; les frontières tracées correspondent à un mode de séparation affirmée avec l'autre quitte à savoir si la relation est d'accord ou de conflit.

On peut avancer que les discours d'El Moudjahid et d'El Watan s'opposent réciproquement ; la parole de l'un semble être une réaction, voire une réfutation de la parole de l'autre. La constitution du discours de l'un est solidaire de la prise en charge du discours de l'autre dans un rapport d'altérité constitutif.

3.4. « Mémoire » des mots et liens interdiscursifs

Sur un autre registre, on relève des expressions, des désignations, porteuses d'une mémoire discursive que les médias font circuler (S. Moirand, 2003 : 83-84) qui établissent des liens interdiscursifs entre événements présents et passés ou qui rappellent des énonciations déjà tenues dans différents contextes. A titre d'exemple, l'expression « Je brûle, donc je suis » (à la une d'*El Watan* du 21-02-2011) évoque une citation célèbre de Descartes qu'elle imite « je pense, donc je suis », c'est en cela qu'elle est porteuse de mémoire discursive, qui "concerne l'existence historique de l'énoncé au sein des pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques" (Courtine J-J., 1981 : 52-53).

« Chahut de gamins », « émeutes de la faim », « émeutes du pain », « printemps démocratique », « printemps tunisien », « printemps noir », « printemps algérien », sont autant d'expressions, d'énoncés ou de formulations¹³ qui désignent des événements survenus en Algérie à des moments donnés de l'histoire ; ils fonctionnent comme des rappels de ces événements sans qu'on ait besoin de les nommer avec précision. Cela contribue par conséquent à l'établissement des liens interdiscursifs entre "événements", inscrits dans l'histoire et reliés entre eux par des relations de ressemblance ou d'implication.

1. « [...] il s'agit d'une véritable révolte qu'il fallait absolument faire dérapier et passer pour un violent « chahut de gamins » [...] ». *El Watan* édition du 14-01-2011, p 03.
2. « Mais l'on aurait évidemment tort de généraliser en réduisant cette lame de fond à un autre « chahut de gamins » ». *El Watan*, "Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes "du 09-01-2011, p 2.

¹³ La "formulation" est définie selon l'auteur comme étant une séquence linguistique de dimension syntagmatique inférieure, égale ou supérieure à la phrase qui marque la présence dans l'intradiscours. (J-J. Courtine, 1981 : 50).

3. « Un printemps tunisien, comme en rêvent depuis toujours des millions d'Algériens, sevrés eux aussi, de liberté et de démocratie. Vivement l'effet domino ! ». *El Watan*, "Ben Ali chassé du pouvoir" du 15-01-2011, p 3.

Le L-J a été amené à étayer ses propos par un rappel d'un événement antérieur pour expliquer un événement présent. En conséquence, un lien interdiscursif s'établit entre ces deux événements ; d'où l'expression « chahut de gamins ». Cette expression fait référence aux événements d'octobre 1988 et fonctionne comme un rappel inscrit dans la mémoire discursive de la société algérienne. « Chahut de gamins » permet d'actualiser une énonciation déjà tenue par Ali Ammar, président de l'Amicale des Algériens en Europe, qui lors d'une déclaration a qualifié les événements d'octobre 1988 de la sorte : « c'est un chahut de gamins qui a dérapé, un point c'est tout » (B. Stora, 1995 : 79).

1. « Les classes moyennes et la classe politique savent, désormais, ce qu'ils ont à faire pour transformer cet hiver impétueux en printemps démocratique... ».
2. « Octobre 1988 avait son fameux « Bab El Oued Echouhada ». Les émeutes du printemps noir leur « pouvoir assassin » et le tonitruant « Ulacsmahulac » (pas de pardon). *El Watan*, "Les classes moyennes et la classe politique pour relayer les émeutes" du 09-01-2011, p2.

Dans ces exemples, les expressions « printemps démocratique », « printemps noir », portent aussi en elles une mémoire discursive et permettent d'actualiser certaines données symboliques localisées au niveau de la compétence idéologique et encyclopédique des co-énonciateurs. De ce fait, elles peuvent être abordées comme des formulations au sens de Courtine. En effet, elles permettent la constitution d'un lien interdiscursif puisqu'elles évoquent respectivement le "printemps des peuples" 1848 en Europe (perçu comme mouvance de démocratisation majeure) et les événements de 2001 en Kabylie.

3.5. L'Algérie, une exception au « printemps arabe »?

Outre l'acte dénomiatif, l'interdiscours que toute instance médiatique maintient, à travers les sources qu'elle cite, le type de discours (politique, officiel, spécialiste, acteurs de l'événement, etc.) sur lequel elle se base, réfute ou commente est lié intrinsèquement au maintien d'une identité énonciative de positionnement à l'égard du "Printemps arabe". El Moudjahid par sa vocation a joué le rôle de vecteur et de garant du discours et du positionnement officiel à travers une argumentation essentiellement politique¹⁴ et un discours élogieux des pouvoirs publics. Il a entretenu une parole consistant à dire que l'Algérie est une exception à l'événement et un positionnement idéologique défavorable à celui-ci. Le "Printemps arabe" est perçu comme un processus de changement négatif par le biais d'une axiologisation négative de l'événement et de ses acteurs. El Watan quant à lui, à travers un discours de contestation du pouvoir algérien, s'est démarqué du positionnement idéologique officiel tout en entretenant une parole consistant à dire que l'Algérie n'est pas une exception au "Printemps arabe"; positionnement idéologique favorable à l'événement qui est perçu comme un processus de changement positif par le biais de son axiologisation positive et de son amplification.

1. « Le pays est à l'abri de toute dérive de nature à compromettre ce formidable capital des Algériens ».El Moudjahid, "La justice sociale priorité des priorités, du 08-02-2011,"p4.
2. « Ce qui se trame dans le Monde arabe, à la faveur de la montée de la fièvre démocratique, le pays est préservé de ses ondes de choc [...]». *El Moudjahid*, "La suprématie du droit", du 20-02-2011,p 04.

¹⁴Elle est politique de par les types d'arguments utilisés qui paraissent, dans la majorité des cas, comme obéissant aux mots d'ordre du pouvoir. L'argumentation est y centrée aussi sur des valeurs sociales et idéologiques telles que « nation », « Etat de droit », « société civile », etc.

En (1), il s'agit d'une construction praxématique effectuée par le biais d'une axiologisation négative de l'événement assimilé à une « dérive », terme axiologique négatif, qui peut « compromettre », connotant aussi une action péjorative, ce « formidable », adjectif affectivo-axiologique positif, capital des Algériens. Le L-J, en (2) ne nomme pas l'événement « révolutions arabes » ou « Printemps arabe » auquel il renvoie implicitement par l'expression « le Monde arabe ». Ce qui signifie un "rejet" total de l'appellation ou la "dénégation", à travers ce choix discursif, de l'existence d'un tel événement désigné aussi par « fièvre démocratique ». Cette activité de positionnement apparaît clairement dans ces deux énoncés :

1. « L'Algérie, n'est ni la Tunisie, ni l'Égypte, ni la Libye, ni le Maroc et ne peut être comparée qu'à elle-même ». El Moudjahid, "Le double message", du 20-02-2011, p 4.
2. « Non, les ingrédients d'une révolte populaire -que l'on veut sortir au forceps- n'existe pas en Algérie ». Idem.

Ces deux énoncés rejettent catégoriquement l'éventualité de "contagion démocratique" et affirment, avec une modalité de certitude, que l'Algérie est bel et bien une exception au Printemps arabe. En (2), « l'on » est indice de la présence de L-J dans le discours vu l'emploi prestigieux qu'implique cette construction syntaxique. Le pronom « on » renvoie dans ce contexte aux "ennemis de l'Algérie", à cet Autre qui se voit disqualifié. Par conséquent, une disposition défavorable à l'événement se dessine par rapport à l'événement et surtout à l'effet de contagion en Algérie.

1. « [...] car comme dit Khaled, un Algérien de France, si le régime égyptien est par terre, il ne faudrait pas beaucoup pour celui de l'Algérie subisse le même sort. Amen... ». El Watan, "Moubarak, Kadhafi, Assad, Bouteflika, Abdallah... de grâce dégagez" du 06-02-2011, p 8.
2. « Un printemps tunisien, comme en rêvent depuis toujours des millions d'Algériens, sevrés eux aussi, de liberté et de démocratie. Vivement

l'effet *domino* ! ».El Watan,"Ben Ali chassé du pouvoir", du 15-01-2011, p 3.

3. « Le vent de la démocratie souffle en Arabie, annonçant le crépuscule des dictateurs. Après la Tunisie et l'Égypte, le cercle de la contestation des régimes s'élargit gagnant la Jordanie [...] et bien évidemment l'Algérie ». *El Watan*, "La contestation se propage", du 10-02-2011, p 8.

En (1), on voit le recours à un argument d'autorité fondé sur le témoignage d'un acteur du mouvement, « un Algérien de France », validant justement l'hypothèse de la "contagion révolutionnaire" en Algérie. L'emploi d'« Amen... », qui exprime un "vif souhait", fait apparaître de manière assez explicite et significative la voix de L-J et sa réaction ou prédisposition émotionnelle favorable à un éventuel effet de contagion. En somme, il s'avère qu'il se constitue, à travers les stratégies de mise en argumentation, des choix énonciatifs et discursifs, les contours du positionnement qui consiste à dire que "l'Algérie n'est pas une exception au "Printemps arabe" ". L'énoncé (2) permet non seulement de faire un parallélisme entre la Tunisie et l'Algérie laissant entendre ainsi que "le régime algérien n'est pas démocratique", « sevrés eux aussi », mais également d'afficher une position subjective par la dernière phrase-énoncé, « vivement l'effet domino ! » dans laquelle le L-J marque son engagement affectif favorable à une révolte en Algérie, lequel est renforcé davantage par l'indice typographique « ! ». Cette révolte se voit revêtir une connotation positive par une désignation métaphorique « printemps ». Le L-J semble prendre la parole à la place de « millions d'Algériens » pour marquer son positionnement, sa joie à l'égard du « printemps tunisien » et "souhaiter" un printemps algérien. L'énoncé (3) réfère à l'événement "Printemps arabe" par les expressions « le vent du changement », « le vent de la démocratie », perçu sur le plan axiologique comme mouvance positive et à l'égard duquel le L-J adopte une attitude favorable. Par contre, l'appellation « dictateurs » qui sert à

qualifier les régimes et les présidents des pays arabes est marquée péjorativement au niveau de la représentation référentielle qu'elle implique.

Ce qui débouche sur la constitution d'une représentation négative. L'événement dont on rend compte est lié au cas algérien par une étroite relation de similitude. Par conséquent, apparaît le positionnement que le L-J adopte vis-à-vis de l'événement et par rapport à l'hypothèse de "contagion démocratique" en Algérie : « l'Algérie n'est pas une exception à l'événement ».

Conclusion

Notre analyse a montré la divergence flagrante dans l'appréhension de la réalité, de l'actualité : il y a constitution, par rapport à l'événement d'une parole en étroite relation avec le positionnement idéologique du sujet parlant lequel se conforme dans son discours à la vocation de l'instance médiatique et de sa ligne éditoriale. Analyser le discours journalistique sur l'événement revient même à saisir partiellement le "sens" qu'on lui a attribué, du moins à appréhender une partie de l'histoire des événements relatés et des opinions qui circulent, surtout si l'événement en question présente des enjeux capitaux pour la communauté ou s'il opère une rupture, supposée ou effective, avec un certain ordre préétabli. Le discours médiatique, lieu d'expression sociale, politique et culturelle, devient un discours influent dans l'univers discursif d'une société donnée. A travers les liens et les lieux interdiscursifs par le biais desquels ils se constitue, il offre un terrain privilégié pour étudier la multitude des courants idéologiques, des représentations qui traversent les sociétés contemporaines.

Références bibliographiques

Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », in *Qu'est-ce qu'un événement ?*, Terrain n° 38/mars 2002.

Amossy Ruth et Anne Herschberg Pierrot, (1997) 2007, *Stéréotypes et clichés*, Armand colin, Paris.

Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, T 1, Larousse, Paris.

Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.

Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck Université, Bruxelles.

Courtine Jean-Jacques, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyses du discours, à propos du discours communistes adressé aux chrétiens », In n° 62, 1981, pp 9-128.

Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.

Duffour Françoise, 2007, « Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Archéologie discursive d'une dominance », Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

Le Robert (2005), *Dictionnaire de français*, Paris.

Maingueneau Dominique, 2005, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris.

Maingueneau Dominique, 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.

Maingueneau Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris.

Maingueneau. D. et Cossutta. F., "L'analyse des discours constituants", in *Langages* n°117, 1995, p. 112-125.

Moirand Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris.

Moirand Sophie, « Les lieux d'inscription d'une mémoire discursives », in JuhaniHarma, 2003, *Le langage des médias : discours éphémères ?* L'harmattan, Paris.

Rabatel Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4 n° 156, pp 3-17.

Stora Benjamin, 1995, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, La découverte, Paris.